

CARRIÈRE DE LA FAUBRETIÈRE

LETTRE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

La carrière de la Faubretière, exploitée par l'Entreprise CHARIER, est implantée sur la commune de la Haye-Fouassière, puis par extension sur la commune de Vertou, depuis 1926.

En 2009, des investissements importants ont été réalisés pour améliorer ces conditions d'exploitation et pour limiter au maximum les impacts pour les riverains.

Aujourd'hui, la carrière atteint un niveau de performance exemplaire au regard des normes nationales en vigueur et des niveaux exigés par son arrêté d'autorisation.

Aujourd'hui, et dix ans après la construction des nouvelles installations de concassage-criblage, l'Entreprise CHARIER souhaite de nouveau faire le bilan de ces années d'exploitation et d'amélioration continue, pour encore progresser et se projeter sereinement vers l'avenir.

Une phase d'écoute du territoire et des parties prenantes locales est amorcée aujourd'hui, afin de lever des nouvelles pistes d'amélioration et prendre de nouveaux engagements pour les années à venir.

En octobre 2019, l'Entreprise ouvrira également les portes de sa carrière à la population pour lui permettre de visiter le site en exploitation. Au programme : découverte de l'exploitation, de ses métiers, de son fonctionnement...

L'équipe CHARIER
Mai 2019

CHARIER : QUI SOMMES-NOUS ?

1 400
salariés



Actionnariat
100 %
familial



254 M€
de CA en 2018



Implantés
dans le Grand
Ouest



5
métiers
complémentaires

- ▶ Carrières et recyclage des matériaux
- ▶ Routes et travaux urbains
- ▶ Grands terrassements
- ▶ Génie civil
- ▶ Déconstruction, désamiantage

LA CARRIÈRE DE LA FAUBRETIÈRE en quelques chiffres

● 27 hectares de surface



● 1 usine de concassage-criblage



● 400 000 tonnes de production annuelle moyenne

● 600 000 tonnes maximum



● 13 emplois directs sur le site

● 26 emplois indirects (transporteurs, fournisseurs, prestataires)



● 10 millions d'euros d'investissement, dont 20% pour des matériaux de réduction des impacts environnementaux



Le saviez vous ?

En France, la production de granulats est de l'ordre de 320 millions de tonnes par an, soit 5 tonnes par habitant.

Après l'eau, c'est la ressource la plus consommée dans le monde.



1
Foration

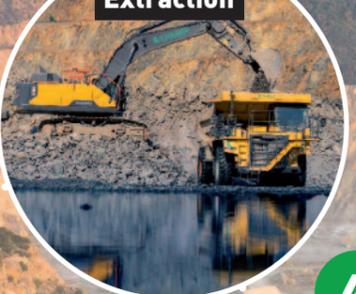


2
Minage

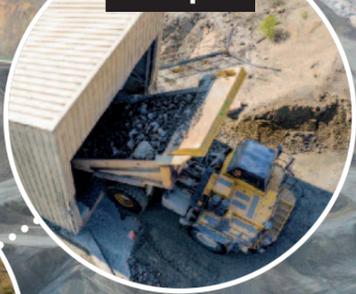


Le minage permet le détachement et la fragmentation de la roche.

3
Extraction



4
Transport



5
Concassage



Le concassage permet de réduire de façon progressive la taille des matériaux.

6
Criblage



Le criblage permet de classer les granulats par dimensions.

7
Mise en stock



8
Chargement



9
Pesée



Une demande locale à satisfaire

Les matériaux issus de la carrière de la Faubretière approvisionnent en priorité les chantiers de la région de la Haye-Fouassière et de Vertou, mais aussi ceux situés à 40 km autour du site :

- Échangeur A83 à Aigrefeuille (2014-2015)
155 000 T de granulats,
- Déviation et mise en 2 x 2 voies de la RD 117 à Saint-Philibert-de-Grand-Lieu (2010)
187 000 T de granulats,
- Usine MC France à Cugand (2011-2012)
53 000 T de granulats,
- Nouvelle gare SNCF et échangeur de Tournebride RN 249 à La Haye-Fouassière,
- Connexion des lignes 1 et 2 du tramway à Nantes Chronobus C7 entre Nantes et Thouaré-sur-Loire.

UNE CARRIÈRE EXEMPLAIRE ET EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Des échanges réguliers avec les parties prenantes locales (élus et association de riverains) ont permis la prise en compte des différentes problématiques liées à l'exploitation de la carrière.

Bruits, poussières, vibrations, transport sont autant de sujets qui ont été au cœur de nos préoccupations.

Des investissements importants ont été réalisés pour parvenir à un niveau de performances en terme d'impacts qui vont bien au-delà des exigences réglementaires.

Vibrations



96% des tirs en dessous d'1mm/sec (seuil 10mm / sec)

Impact sonore exploitation



+ 1,75 dB d'émergence moyen (seuil 5 dB)

Poussières



224 mg/m² (seuil 500 mg/m²)

Surpression acoustique tirs

108 dB moyen (seuil 125 dB)

Réglementation en vigueur (arrêté ministériel de 1994 modifié en 2014)

Eaux d'exhaure

Gérées en circuit fermé
Contrôle-analyse externe
avant rejet dans le milieu naturel

Propreté accès routes

Rotoluve + arrosage
+ Balayage de la route

Exigences de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 31/08/2009

2019 : À L'ÉCOUTE DU TERRITOIRE

RENCONTRE DES RIVERAINS EN PORTE-À-PORTE

Un porte-à-porte auprès des riverains et de la population concernée sera réalisé dans le courant du mois de mai.

L'objectif de cette démarche est de faire le point avec les habitants sur les dix dernières années d'exploitation de la carrière, c'est-à-dire, de leur permettre de rendre compte à l'Entreprise :

- des évolutions qu'ils ont constaté au cours de la vie de la carrière,
- des rapports qu'ils ont avec l'Entreprise,
- des impacts encore existants,
- des attentes qu'ils ont envers l'entreprise.

UN TEMPS DE RESTITUTION AVEC LA POPULATION

Ces échanges avec les habitants, mais aussi avec les élus, permettront ainsi à l'Entreprise d'avoir un recul sur son activité et de pouvoir prendre les bonnes mesures pour assurer le bon déroulement de son exploitation et la bonne cohabitation avec les autres acteurs du territoire.

Souhaitant travailler en toute transparence, la synthèse des échanges sera présentée au public ainsi que les mesures de fonctionnement et les engagements pris pour répondre aux attentes exprimées.

UNE JOURNÉE À LA FAUBRETIÈRE

En octobre 2019, la carrière de la Faubretière ouvrira ses portes au grand public.

Durant cette journée, la population sera invitée à venir découvrir le site, les différentes étapes de l'exploitation, les métiers qui sont liés aux activités de la carrière.

Cette rencontre sera également l'occasion pour l'Entreprise CHARIER de présenter le bilan de la démarche menée avec les riverains, ainsi que les mesures et les engagements pris par l'Entreprise.



 **CHARIER**